

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE**

À une séance extraordinaire du Conseil local pour la Municipalité de Saint-Épiphanie tenue à la bibliothèque, le mercredi 27 avril 2016, à 19:30 heures, suivant les prescriptions du Code municipal de la Province de Québec.

Étaient présents :

Messieurs les conseillers	Hervé Dubé Sébastien Dubé Vallier Côté
Mesdames les conseillères	Pâquerette Thériault Nathalie Pelletier Céline D'Auteuil
Monsieur le maire	Renald Côté

tous formant quorum.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Nicolas Dionne, assure la prise des notes.

La séance débute par le mot de bienvenue prononcé par monsieur le maire, Renald Côté, qui s'assure qu'il y a quorum.

**16.04.092
ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Vallier Côté et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel quel.

ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES - RÉFECTION DU CHÂTEAU D'EAU EN BÉTON

Il est question de ce sujet mais après lecture du projet de résolution, le conseil est d'avis d'attendre la lettre de la firme d'ingénieurs avant de prendre une décision.

**16.04.093
AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers d'ajourner l'assemblée au lundi 2 mai 2016, à 19 h 50. Il est 20 h.

Renald Côté, maire

Nicolas Dionne, directeur général et
secrétaire-trésorier